

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024 PROCÈS-VERBAL**

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Étaient présents :** Mr RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes OUVRARD Elise, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs FICHET Simon, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique

**Absents excusés :** Mmes PASQUIER Laurence, MORISSET Mary, Mrs BREMAND Romain et LIBAUD François

**Pouvoirs :** Mr BREMAND Romain à Mr RONDEAU Landry, Mr LIBAUD François à Mr FICHET Simon

**Secrétaire de séance** Mme BEAUNE Alexandra

**Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023 est adopté à l'unanimité**

### **1 – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

- N° 2023-25 : cession du bateau de la Tricherie à la société de pêche pour 1 euro symbolique
- N° 2024-01 : signature d'un bail de location pour le logement communal 6bis place de l'Eglise à compter du 13 janvier 2024 pour un loyer mensuel de 450 €.

### **2 – REMBOURSEMENT DES ENTREES DE LA PISCINE POUR LES SCOLAIRES**

Mr le Maire propose de verser la somme de 640,70 euros à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers au titre de la fréquentation de la piscine intercommunale par les élèves de l'école de Mesnard durant l'année scolaire 2023-2024 (du 12 septembre au 30 novembre 2023).

Adopté à l'unanimité.

### **3 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Dans le cadre du projet de construction d'un court de tennis, le Conseil Départemental peut verser une aide financière à hauteur de 30 % du montant du projet.

Le conseil décide de solliciter à nouveau une subvention pour ce projet. Le montant global des travaux est estimé à 79 106.15€ HT.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour ce projet et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'élaboration du dossier.

Adopté à l'unanimité.

### **4 - SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE « EPICERIE »**

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, une décision modificative budgétaire a été adoptée pour inscrire au budget principal en dépenses et au budget annexe « épicerie » en recettes la somme de 25 000 € afin d'équilibrer ce dernier budget.

Or, suite à cette décision modificative, le conseil municipal prend acte du versement de cette subvention du budget principal vers le budget annexe.

Adopté à l'unanimité.

## **5 – COMMERCE VOTRE MARCHÉ**

Mr le Maire informe l'assemblée qu'un éventuel repreneur a été trouvé pour une réouverture prochaine du commerce.

Après discussion, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer une lettre d'intention avec ce repreneur qui accepterait de racheter le fonds de commerce.

Les décisions quant à la vente du fonds de commerce et à la signature d'un bail commercial seront prises lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

## **6 – CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Afin de préparer le concours 2024 pour obtenir le label « Villes et Villages Fleuris », plusieurs réunions vont se dérouler en mairie avec des représentants du CAUE (Conseil en Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les agents techniques des espaces verts.

Des membres du conseil municipal représentant les différentes commissions communales (Environnement, Lien Social et Solidaire, Urbanisme,...) seront sollicités pour participer à ces réunions.

## **7 – COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION « BASE DE LOISIRS DE LA TRICHERIE »**

### **Commission Association-Éducation-Jeunesse**

Courant janvier et février, les membres de la commission vont rencontrer les associations afin de faire un point sur leurs activités, leurs projets et leur demande de subvention.

### **Conseil Municipal des Enfants**

Lors de leur dernière réunion, les membres du CME ont retenu plusieurs projets qui vont être étudiés : city pumptrack ; concours sur une future mascotte de Mesnard, concours des maisons fleuries, jardin partagé...)

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Lundi 12 Février 2024 à 20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

MESNARD LA BAROTIERE, le 15 janvier 2024

La Secrétaire de séance,  
Alexandra BEAUNÉ

Le Maire,  
Landry RONDEAU

